

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal.....	19
Nombre de membres en exercice.....	18
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération.....	17
Date de la convocation et d'affichage.....	10 septembre 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le SEIZE SEPTEMBRE à 20 H 00, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Hélène PRAL, Jean-Pierre CAILLET, Catherine PELTIER, René PARREULT, adjoints ; Marie MOURIER, Joseph CELLIER, Nicole TISSEYRE, Patrick LEMAITRE, Christelle POINAS AMIARD et Alexandra BONOD-FERRIEUX.

PROCURATIONS : Olivier SALADINI à René PARREULT, Gilles BRAGHINI à Hélène PRAL, James EPTING à Hélène PRAL, Bernard ROLLIN à Alexandra BONOD-FERRIEUX et Corine FHAL à Alexandra BONOD-FERRIEUX.

ABSENTE ET EXCUSEE : Séverine PIAT.

Alexandra BONOD-FERRIEUX a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Maire propose le retrait d'une délibération « création d'un emploi non permanent » et le rajout d'une délibération « décision modificative n°5 », acceptés par le conseil municipal. Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 juillet 2021 à l'unanimité.

DELIBERATIONS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALENCE ROMANS AGGLO : approbation des statuts

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'adoption du projet de territoire, la communauté d'agglomération a modifié ses statuts pour tenir compte des récentes évolutions législatives relatives à la définition des compétences obligatoires et optionnelles et à la vie institutionnelle. Vote à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : mise à jour du régime indemnitaire

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la mise en place du régime indemnitaire a été décidée par délibération le 15 décembre 2016. Compte tenu du décret n°2020-182 du 27 février 2020 qui permet la généralisation du régime indemnitaire à la plupart des cadres d'emplois territoriaux, il y a nécessité de réactualiser la délibération du 15 décembre 2016. Celui-ci sera applicable à partir du 1^{er} octobre 2021. Vote à l'unanimité.

TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE : demande de subvention complémentaire auprès du Département de la Drôme

Suite à un diagnostic réalisé par un architecte et une consultation des entreprises, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de l'église nécessitent un budget supplémentaire d'un montant de 108.964 Euros. Ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention complémentaire du Département de la Drôme. Vote à l'unanimité.

FINANCES : Budget Principal M14 – Décision Modificative n°5

Afin d'actualiser les prévisions budgétaires Monsieur le Maire propose un virement de crédit en section d'investissement-dépenses d'un montant de 11.000,00 Euros. Vote à l'unanimité,

INFOS DU MAIRE

- ENEDIS va entreprendre des travaux de dépose et d'enfouissement de lignes.
- Le conseil municipal du mois de novembre aura lieu le lundi 15.
- Gens du voyage : 160 véhicules ont stationné sur les terrains de football. Deux procédures ont été lancées : une procédure administrative auprès du Préfet et une procédure judiciaire auprès du Tribunal Administratif de Grenoble pour obtenir le remboursement du préjudice avec l'aide d'un huissier et d'un avocat.
- Antenne de téléphonie mobile : Free est d'accord pour s'installer sur le site de la carrière, le projet d'échange de terrain est en cours.

RAPPORT DES COMMISSIONS

FINANCES (Michel CHAPET)

- Afin de préparer le budget supplémentaire, la commission finances se réunira le jeudi 28 octobre à 18h.

TRAVAUX (Michel CHAPET)

- La remise en état des terrains de football, d'un montant de 8.000 Euros, sera réalisée le 20 septembre par l'entreprise SYNERGIE SPORT.
- Travaux de la VC n°2 : le marquage d'un coût d'environ 4.000 Euros est commandé.
- Etude RD 608 : un avant-projet est commandé auprès du Cabinet DAVID pour des travaux sur la RD 608 à partir de la pharmacie en direction de Mours. Ces travaux consisteront en l'élargissement de la plateforme, création de trottoirs, mur de soutènement et enfouissement de réseaux.

SOCIAL (Hélène PRAL)

- Locatifs : 4 logements sont à attribuer. La commission se réunira le mardi 28 septembre à 18h. Divers travaux vont être réalisés et des devis ont été demandés.
- Le CCAS était présent au forum des associations au cours duquel des contacts et des idées ont été relevés.
- CCAS : au cours de la réunion du 2 septembre il a été validé l'atelier informatique ainsi que l'organisation des permanences MDA, avec signature de la convention avec le Département, qui auront lieu le 1^{er} lundi du mois de 9h30 à 11h30.
- La semaine bleue se déroulera du lundi 4 au dimanche 10 octobre 2021. A Génissieux est organisé une promenade avec le petit train des vignes le mardi 5 octobre.

URBANISME (Catherine PELTIER)

- La dernière réunion de la commission a eu lieu le 27 juillet à 18h30, en septembre il n'y aura pas de commission faute de dossier.
- Avancement des deux projets en cours : TENEMENT IDEC et TENEMENT LES PETITES ECURIES, SDH vient présenter les 2 projets aux élus le 21 septembre. La présentation de VALRIM est en attente.
- Une enquête a été réalisée sur le marché du logement.

TRAVAUX (Joseph CELLIER)

- L'isolation des combles à la cantine a été réalisée. Les travaux d'isolation de l'immeuble l'Orée du Village sont programmés pour le 28 septembre et à la Matinière pour le 4 octobre.

COMMUNICATION (René PARREAU)

- Le bulletin municipal « la Lucarne » est en préparation.
- L'agenda est en cours de rédaction.
- La société qui va travailler sur le site internet, le logo et la maquette de la Lucarne a été choisie. La commission communication se réunira le mardi 12 octobre à 18h.

QUESTIONS DIVERSES

- Il est demandé qu'un agent soit présent à l'entrée des écoles, avis favorable.
- Associations : les tapis de judo commencent à être défectueux. Ils seront remplacés.
- Une demande de rénovation de l'ancienne mairie a été faite par les utilisateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h30
Prochain conseil municipal : jeudi 21 octobre 2021 (sous réserve de modification)